

PROGRAMME DE FORMATION



Permis de conduire B96

Le permis B96 est un complément au permis de catégorie B, conçu pour les conducteurs qui ont besoin de tracter une remorque ou une caravane de plus grande capacité. Il autorise la conduite d'un ensemble composé d'un véhicule et d'une remorque dont le poids total autorisé en charge (PTAC) **se situe entre 3 500 kg et 4 250 kg**. Ce permis est souvent nécessaire pour ceux qui tractent des caravanes, des remorques de bateau ou encore des remorques professionnelles transportant des équipements lourds.

À la différence du permis BE, qui est plus complet, le permis B96 ne requiert pas de passage d'examen en préfecture. Pour l'obtenir, il suffit de suivre une formation de 7 heures dans une auto-école agréée. Cette formation couvre différents aspects, notamment les règles de conduite avec une remorque, les notions de sécurité routière, ainsi que les techniques de manœuvre d'un véhicule attelé.

Objectifs pédagogiques :

Les objectifs pédagogiques du permis B96 sont de former les conducteurs à la conduite sécurisée avec une remorque. Ils apprennent à connaître les règles de circulation spécifiques aux véhicules attelés, à réaliser correctement les manœuvres (attelage, dételage, marche arrière), et à anticiper les risques liés à la conduite avec une remorque.

La formation inclut également la gestion de la sécurité routière en tenant compte de la répartition des charges, du freinage, et des situations d'urgence, ainsi que la maîtrise des aspects techniques et réglementaires liés à la remorque.

Pré-requis :

- Être âgé de 18 ans minimum
- Détenir un permis B valide
- Capacité médicale : Avoir passé et validé la visite médicale obligatoire auprès d'un médecin agréé.
- Avoir obtenu le code depuis moins de 5 ans au moment de passer l'examen.

Durée :

Durée totale : 7 heures de formation

Modalités d'accès :

En présentiel : un entretien préalable est nécessaire afin de connaître et évaluer les besoins en formation du futur apprenant et de présenter l'ensemble des informations concernant les formations disponibles. A l'issue de cet entretien, un devis est établi.

Après validation, un contrat de formation est édité et doit être signé par le futur stagiaire et l'auto-école. Un dossier d'inscription doit également être constituer afin que l'auto-école puisse réaliser les différentes actions nécessaires à l'inscription du candidat à l'examen final (liste des documents nécessaires disponible à l'accueil).

A distance : Après réception de la demande de formation, un entretien téléphonique ou physique est programmé afin de s'assurer que la formation choisie soit conforme aux attentes et besoins du futur apprenant. Un devis est ensuite établi. Après validation, un contrat de formation est édité et doit être signé par le futur stagiaire et l'auto-école. Un dossier d'inscription doit également être constituer afin que l'auto-école puisse réaliser les différentes actions nécessaires à l'inscription du candidat à l'examen final (liste des documents nécessaires disponible à l'accueil).

Délais d'accès :

Financement personnel :

Contrat conclu en présentiel : entrée en formation immédiate.

Contrat conclu à distance : entrée en formation après échéance du délai de rétractation de 15 jours.

Financement professionnel :

Contrat conclu en présentiel : entrée en formation après échéance du délai de rétractation de 14 jours.

Contrat conclu à distance : entrée en formation après échéance du délai de rétractation de 14 jours.

Déroulé de la formation :

La formation au permis BE se déroule en 2 étapes visant à garantir une approche complète et efficace de l'apprentissage :

- **4 heures de formation hors circulation** pour connaître et comprendre l'utilité de la réglementation, de la signalisation et des règles spécifiques à la conduite d'un ensemble, des vérifications avant le départ et réaliser des exercices d'attelages et de dételage.
- **3 heures de formation en circulation** qui met l'accent notamment sur la maîtrise de l'ensemble, les angles morts, les changements de direction, la prise en compte des autres usagers, l'information et la communication avec les autres usagers, l'anticipation, les distances de freinage et d'arrêt, les trajectoires, le croisement et le dépassement.

Programme de formation :

Module 1 : HORS CIRCULATION

Cette séquence se concentre sur l'apprentissage des compétences nécessaires avant de prendre la route avec une remorque. Elle commence par une **introduction à la formation**, où les objectifs et les compétences à acquérir pour conduire en toute sécurité avec une remorque sont présentés. Les participants étudient ensuite la **réglementation routière**, en examinant les **règles spécifiques à la circulation**, y compris **les limitations de vitesse** et les **signalisations** à respecter.

La séquence aborde également la **répartition des charges**, soulignant l'importance d'une bonne répartition pour assurer la stabilité de la remorque et éviter les risques de déséquilibre. Les notions techniques, telles que le Poids Total Autorisé en Charge (PTAC) et le Poids Total Roulant Autorisé (PTRA), sont expliquées pour garantir que les participants comprennent les limites légales à respecter.

Les **retroviseurs additionnels** et **les dispositions réglementaires** liées à leur utilisation sont également traités, permettant aux participants de comprendre l'importance de la visibilité lors de la conduite avec une remorque.

Les équipements obligatoires de la remorque sont abordés, assurant que les participants connaissent les éléments nécessaires pour garantir la conformité et la sécurité, y compris les plaques d'immatriculation, d'identification et de tare. Ces connaissances sont essentielles pour assurer une conduite en toute légalité et en toute sécurité.

Les participants apprennent ensuite **à atteler et dételer une remorque** correctement, avec des vérifications de sécurité pour garantir la sécurité de l'opération. La séquence se termine par des exercices pratiques sur les manœuvres spécifiques, où les apprenants s'exercent à la marche arrière, au demi-tour et au stationnement avec une remorque afin de maîtriser ces techniques essentielles.

Module 2 : EN CIRCULATION

Cette séquence permet aux participants de mettre en pratique les compétences acquises lors de la première séquence en conduisant en situation réelle. Les apprenants commencent par se familiariser avec la maîtrise de l'ensemble, en prenant en compte **les masses, le gabarit, le rapport vitesse-puissance, et le phénomène d'oscillation latérale**.

Les participants étudient ensuite **les angles morts** et **l'importance de les surveiller lors de la conduite**. Les changements de direction sont abordés, avec un accent particulier sur la prise en compte des autres usagers, notamment les usagers vulnérables, pour garantir la sécurité de tous.

La **communication** et **l'information** avec les autres usagers de la route sont également essentielles, et les participants apprennent à signaler leurs intentions de manière claire. L'anticipation, **les distances de freinage et d'arrêt**, ainsi que les trajectoires dans les virages et sur les voies étroites, sont des compétences clés développées durant cette séquence.

Enfin, les apprenants se concentrent sur la maîtrise de l'ensemble et le partage de la route, en particulier dans les situations de croisement et de dépassement. La séquence se conclut par un bilan et un retour d'expérience, où les compétences acquises sont évaluées. Un retour personnalisé est donné à chaque participant, suivi de la délivrance d'une attestation de formation, validant ainsi leur capacité à conduire avec une remorque dans les conditions prévues par le permis B96.

Sanction :

Aucun examen. A l'issue de la formation, une attestation de suivi vous est remise. Elle vous permettra d'obtenir le permis B96 délivré en préfecture.